



ORGANISATION
MONDIALE
DU COMMERCE

Rapport sur le commerce mondial 2014

Commerce et développement:
tendances récentes et
rôle de l'OMC



Qu'est-ce que
le Rapport sur
le commerce mondial ?

Le Rapport sur le commerce mondial est une publication annuelle qui vise à permettre de mieux comprendre les tendances du commerce international, les questions de politique commerciale et le système commercial multilatéral.

Comment utiliser
le rapport

Le Rapport sur le commerce mondial 2014 est divisé en deux grandes parties. La première décrit sommairement la situation du commerce en 2013 et au début de 2014. La seconde examine plus particulièrement des tendances récentes dans le commerce et le développement et le rôle de l'OMC.

Pour en savoir plus

Site Web : www.wto.org/fr
Questions générales :
enquiries@wto.org
Téléphone : +41 (0)22 739 51 11

Table des matières

Remerciements et Avertissement	2
Avant-propos du Directeur général	3
Résumé analytique	5
I L'économie mondiale et le commerce mondial en 2013 et au début de 2014	16
II Commerce et développement: tendances récentes et rôle de l'OMC	38
A Introduction	40
1. Quatre tendances récentes dans le domaine du commerce	42
2. Développement et commerce: une analyse historique	44
B Importance croissante des pays en développement dans l'économie mondiale	54
1. Convergence mondiale du PIB	56
2. Quels facteurs déterminent la croissance?	60
3. Part croissante des pays en développement dans l'économie mondiale	65
4. Hétérogénéité des expériences de développement	67
5. Ouverture commerciale dans les pays en développement	72
6. Conclusions	74
C Développement des chaînes de valeur mondiales	82
1. Fragmentation de la production: de nouvelles structures	84
2. Les CVM: possibilités et défis pour le développement	99
3. Risques liés à la participation aux CVM	114
4. Politiques affectant les CVM	120
5. Conclusions	128
D Rôle nouveau des produits de base dans les stratégies de développement	136
1. Un « supercycle » de hausse (et de baisse) des produits de base?	138
2. Commerce des produits agricoles et développement	144
3. Pour que le commerce des produits agricoles contribue au développement: l'environnement politique	155
4. Commerce des ressources naturelles et développement: défis et possibilités	163
5. Rôle des mesures de politique commerciale concernant les ressources naturelles	174
6. Conclusions	176
E Synchronisation et mondialisation des chocs macroéconomiques	180
1. La volatilité macroéconomique des économies en développement	182
2. Les économies en développement pendant la crise de 2008-2009	185
3. Les politiques commerciales face à la crise	189
4. Conclusions	198
F L'OMC et les pays en développement	200
1. Les quatre tendances et l'OMC	202
2. Le rôle économique des engagements et des flexibilités dans les accords commerciaux	203
3. Flexibilités et dispositions spéciales en faveur des pays en développement à l'OMC	206
4. Aspects institutionnels du commerce et du développement à l'OMC	212
Appendice: Le Comité du commerce et du développement de l'OMC	217
G Conclusions	223
Bibliographie	225
Notes techniques	239
Abréviations et symboles	243
Liste des figures, tableaux et encadrés	246
Membres de l'OMC	253
Précédents rapports sur le commerce mondial	254

Remerciements

Le Rapport sur le commerce mondial 2014 a été établi sous la responsabilité générale de Xiaozhun Yi, Directeur général adjoint, et de Robert Teh, Directeur par intérim de la Division de la recherche économique et des statistiques. Cette année, la rédaction du rapport a été coordonnée par Christian Henn et Roberta Piermartini. Les auteurs du rapport sont Marc Auboin, Marc Bacchetta, Cosimo Beverelli, John Hancock, Christian Henn, Marion Jansen, Alexander Keck, Andreas Maurer, Coleman Nee, Alberto Osnago, Roberta Piermartini, Nadia Rocha et Robert Teh (Division de la recherche économique et des statistiques); Nicolas Lamp et Jesse Nicol (Secrétariat de l'Organe d'appel); Joy Kategekwa, Rainer Lanz et Michael Roberts (Division du développement).

Le chapitre I du rapport, qui traite de l'évolution du commerce en 2013 et début 2014, a été rédigé par Coleman Nee. Emily Blanchard, Miet Maertens et Jo Swinnen ont rédigé des documents d'information pour le chapitre II. D'autres contributions écrites ont été fournies par Diwakar Dixit, Hubert Escaith et Bram van Helvoirt. Les statistiques ont été établies par Christophe Degain, Florian Eberth, Anthony Mistri et Joaquín Montes Rodríguez, de la Division de la recherche économique et des statistiques, sous la supervision d'Andreas Maurer et Jürgen Richtering. Paulette Planchette a coordonné la préparation des graphiques et, avec l'aide de Véronique Bernard, l'établissement de la bibliographie. Véronique Bernard a établi le glossaire. Wafa Aidi, Mathilde Lebrand, Volker Lindenthal, Marc-André Luik, Arevik Mkrtchyan, Simon Neumueller, Kirill Shakhnov, Jasmeer Virdee et Ryan Weldzius ont contribué aux travaux de recherche.

D'autres divisions du Secrétariat de l'OMC ont apporté de précieuses contributions et formulé des observations sur les projets de texte. En particulier, les collègues de la Division du développement, sous la supervision de Shishir Priyadarshi, notamment Trineesh Biswas, Harish Iyer, Taufiqur Rahman, Raul Torres et Hans-Peter Werner, ont participé

étroitement, à différents stades, à la préparation du rapport. Les auteurs souhaitent aussi exprimer leur reconnaissance pour les conseils donnés par plusieurs collègues de la Division de l'agriculture et des produits de base (Diwakar Dixit, Evan Rogerson), du Secrétariat de l'Organe d'appel (Amanda Dakoure, Iryna Polovets, Werner Zdouc), de la Division du Conseil et du Comité des négociations commerciales (Joan Apecu, Victor Luiz Do Prado), de la Division de la recherche économique et des statistiques (Hubert Escaith, Thomas Verbeet), de la Division de la propriété intellectuelle (Jayashree Watal), de la Division des affaires juridiques (Gabrielle Marceau), de la Division de l'accès aux marchés (Roy Santana), du Bureau du Directeur général (Tatiana Lacerda Prazeres, David Tinline, Tim Yeend), de la Division du commerce des services (Antonia Carzaniga, Dale Honeck, Hoe Lim, Martin Roy) et de la Division de l'examen des politiques commerciales (Richard Eglin, Willy Alfaro, Verena Hess-Bays, Carlos Pérez del Castillo).

En outre, les personnes ci-après, extérieures au Secrétariat de l'OMC, ont fait des observations fort utiles sur les premières versions du rapport: Michael Finger, Bernard Hoekman, Edwini Kessie, Nuno Limão, Patrick Low, Petros Mavroidis, Brad McDonald, William Milberg, Sébastien Miroudot, Nkunde Mwase, Peter Neary, Chris Papageorgiou, Adrian Peralta, Michele Ruta, Robert Staiger, John Sutton, John Whalley et Adrian Wood.

Paulette Planchette, de la Division de la recherche économique et des statistiques, a assuré la production du rapport, en collaboration avec Anthony Martin et Helen Swain de la Division de l'information et des relations extérieures. Le texte du rapport a été mis au point par Anthony Martin. Les traducteurs de la Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information ont fait un travail considérable pour respecter les délais très serrés.

Avertissement

Le *Rapport sur le commerce mondial* et les opinions qui y sont exprimées relèvent de la seule responsabilité du Secrétariat de l'OMC. Ils ne prétendent pas refléter les vues des Membres de l'OMC. Les principaux auteurs du rapport souhaitent aussi exonérer ceux qui les ont aidés par leurs commentaires de toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions.

Avant-propos du Directeur général

Depuis le début du millénaire, nous avons vu clairement que le commerce, en tant que moteur de la croissance économique et du développement, peut avoir des effets positifs sur la vie de chacun. La croissance économique rapide enregistrée pendant cette période dans de nombreuses économies en développement est allée de pair avec une intégration plus profonde dans le système commercial mondial. L'expérience a montré le rôle que le commerce peut jouer en contribuant à l'augmentation du revenu par habitant, en aidant les pays en développement à atteindre des objectifs sociétaux plus larges et en améliorant l'accès aux technologies modernes et aux connaissances ouvrant ainsi la voie à la croissance future.

Cette période a également été marquée par l'évolution des défis du développement et par l'émergence de nouvelles structures et de nouvelles pratiques commerciales. Il est donc important de se demander comment l'interaction entre le commerce et le développement a évolué et d'encourager nos Membres à réfléchir à ce que cela signifie pour l'activité de l'OMC. C'est précisément ce que le Rapport sur le commerce mondial 2014 entend faire. Il examine en quoi la relation entre le commerce et le développement a changé depuis le début du millénaire et il identifie quatre grandes tendances qui ont modifié la façon dont le commerce influe sur les résultats en matière de développement.

La première tendance identifiée est l'accélération de la croissance économique des pays en développement depuis le début du siècle. Les taux de croissance moyens ont triplé par rapport aux années 1990, malgré de fortes variations d'un pays à l'autre. La trajectoire de croissance semble être conforme à l'expérience historique à long terme, notamment celle du Japon et des nouvelles économies industrialisées d'Asie de l'Est, ce qui montre qu'une fois qu'un processus de rattrapage a commencé, un développement rapide est possible et peut amener les revenus à des niveaux plus proches de ceux des pays développés. Dans chacun de ces cas, la croissance rapide s'est accompagnée d'une augmentation des échanges commerciaux, précédée bien souvent par l'abaissement des obstacles tarifaires.

Cela pose un certain nombre de problèmes en matière de développement, notamment celui de savoir comment engager un processus de rattrapage dans les pays qui ont encore du retard ou comment faire en sorte que la croissance, une fois qu'elle commence à s'accélérer, soit inclusive et durable. L'expérience récente a montré que, si la croissance peut entraîner une amélioration des indicateurs du développement humain, cela ne se traduit pas automatiquement par de meilleurs résultats pour l'environnement ou par une répartition plus équitable des revenus.

La deuxième tendance est l'expansion des chaînes de valeur mondiales. Les chaînes de valeur mondiales, ou CVM, ne sont pas un phénomène nouveau, mais elles ont connu au cours des dernières années un essor et un

approfondissement considérables, offrant aux pays en développement davantage de possibilités de s'intégrer dans l'économie mondiale à un coût moindre. L'amélioration des technologies de communication et la baisse des coûts de transport dans le monde ont facilité le « dégroupage » des tâches au niveau international. Ainsi, des tâches qui étaient naguère exécutées dans une seule usine ou un seul pays sont de plus en plus fractionnées entre différents pays pour tirer parti de leurs compétences respectives et de leurs avantages en termes de coûts. Cela permet aux pays d'exporter en maîtrisant certaines tâches spécifiques ou en fabriquant certains composants, plutôt que le produit final tout entier. Le rapport montre qu'au cours des dix dernières années, les pays en développement ont élargi leur participation aux CVM et que les CVM Sud-Sud ont pris plus d'importance. Les pays en développement qui ont le mieux réussi à s'intégrer dans les CVM sont ceux qui ont un environnement économique favorable, une bonne infrastructure, peu d'obstacles tarifaires et peu d'obstacles à l'investissement.

Toutefois, l'accès aux CVM n'est pas automatique, et pour tirer parti de leur potentiel de développement, les pays en développement peuvent se heurter à certaines difficultés. Pour s'intégrer dans ces chaînes de production, un pays doit déjà être compétitif au niveau mondial en termes de qualité et d'efficacité. Concrètement, cela signifie que certains pays n'ont pas la capacité de participer efficacement aux CVM, bon nombre des pays les moins avancés restant en marge. L'intégration initiale dans les segments inférieurs des chaînes de valeur entraîne généralement des gains de productivité, mais la concurrence pour l'exécution de ces tâches peu qualifiées est souvent intense. Le passage à des tâches à plus forte valeur ajoutée peut permettre aux pays en développement de retirer plus d'avantages des CVM, mais il peut être difficile et coûteux. En outre, en raison de la concurrence pour attirer les investissements nécessaires pour participer aux CVM, les pays en développement risquent d'être entraînés dans une course vers le bas en matière de normes réglementaires.

La troisième tendance identifiée dans le rapport est la forte hausse des prix des produits agricoles et des ressources naturelles au cours des dix dernières années et l'importance croissante des exportations de produits de base. Cette évolution a procuré des gains importants aux pays en développement qui sont en mesure d'exporter des produits de base sans exclure le risque d'un retournement de situation, on peut s'attendre, au vu de la demande mondiale, particulièrement forte dans les économies émergentes, à ce que les prix des produits agricoles et des ressources naturelles restent élevés dans un proche avenir.

Cela veut dire que le secteur agricole, qui emploie plus de la moitié de la population active dans les pays en développement, peut continuer à jouer un rôle essentiel dans la réduction de la pauvreté. Ce rôle pourrait être renforcé si les obstacles restants à l'exportation de produits

agricoles étaient réduits. Les tarifs demeurent élevés sur les marchés de destination, de même que les subventions ayant des effets de distorsion. En outre, les normes de produits, prennent de plus en plus d'importance et il peut être coûteux pour les petits producteurs des pays en développement de s'y conformer. La forte concentration des marchés, qui semble évidente dans certains segments des chaînes de valeur agricoles, peut aussi affaiblir la position de négociation des petits producteurs de ces pays. À plus long terme, la contribution de l'agriculture au développement dépendra de l'amélioration continue de la productivité et de la réduction des obstacles tarifaires et des subventions ayant des effets de distorsion au niveau mondial.

L'évolution favorable des prix s'est traduite par une augmentation importante du PIB par habitant dans plusieurs pays en développement riches en ressources naturelles, en particulier en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, où certains pays sont parvenus à une prospérité largement partagée. Mais la mise en œuvre d'une stratégie de commerce et de développement fondée sur les ressources pose un certain nombre de problèmes. Par exemple, il est important d'avoir des institutions de qualité pour que les revenus soient utilisés de manière à éviter les cycles de hausse et de baisse et pour encourager la diversification afin de réduire la volatilité macroéconomique. En outre, s'il est essentiel d'attirer des investissements étrangers directs pour développer le secteur des ressources naturelles, les méthodes d'extraction à forte intensité de capital risquent de ne pas procurer des avantages à l'ensemble de la société et d'évincer les investissements qui ne sont pas basés sur les ressources. Il faut en outre anticiper et atténuer les risques environnementaux.

La quatrième tendance est la mondialisation croissante des chocs macroéconomiques. Alors que la crise de 2008-2009 avait son origine dans les marchés financiers de quelques pays développés, ses effets se sont fait sentir dans le monde entier. La forte contraction des flux d'échanges et d'investissements, exacerbée par la chute de la demande globale et le tarissement du financement du commerce, a contribué à la transmission des chocs économiques aux producteurs et aux opérateurs commerciaux des économies en développement. Mais le fait que l'on n'a pas assisté à une poussée du protectionnisme d'une ampleur comparable à celle des crises précédentes signifie que l'on a évité un effondrement beaucoup plus grave du commerce international.

Pendant la crise, certaines restrictions au commerce ont été mises en place, mais ni les pays en développement ni les pays développés n'ont érigé systématiquement des obstacles au commerce. Le système de l'OMC fondé sur des règles et son mécanisme de surveillance des politiques commerciales des Membres ont joué un rôle déterminant en permettant de juguler les réactions protectionnistes. Au bout du compte, la réponse coordonnée associant des plans de relance macroéconomique et un engagement de ne pas adopter de mesures protectionnistes a été essentielle pour retrouver le chemin de la croissance et préserver les acquis du développement obtenus avant la crise.

Il ressort clairement de l'analyse de ces tendances que le commerce et l'OMC ont tous deux contribué au développement économique de plusieurs manières importantes. Tout d'abord, l'OMC assure un environnement commercial doté de règles clairement définies. Mais elle permet aussi aux pays en développement de disposer de flexibilités pour mettre en œuvre leurs engagements. L'OMC a donc favorisé leur intégration plus large dans les chaînes de valeur mondiales en leur permettant de profiter de la hausse des prix des produits de base et elle a aidé à résister à la tentation d'adopter des mesures protectionnistes pendant la crise mondiale. Les changements observés pendant cette période montrent bien qu'un système commercial multilatéral ouvert, prévisible, non discriminatoire et fondé sur des règles est indispensable pour faire en sorte que le commerce contribue plus efficacement au développement à l'avenir.

Bien que certaines économies en développement aient accompli des progrès importants au cours des dernières années, il reste beaucoup à faire pour aider de nombreuses économies pauvres à rattraper leur retard. L'action de l'OMC est donc plus importante que jamais. En décembre 2013, les Membres de l'OMC ont pris à Bali une série de décisions qui, en ouvrant la voie à des négociations futures, aideront les pays pauvres à réaliser leur potentiel d'exportation et à maintenir la dynamique de développement créée au cours des dix dernières années.

En montrant comment la relation entre le commerce et le développement a évolué depuis le début du millénaire, le rapport donne matière à réflexion aux Membres de l'OMC. Il montre de nouveau l'importance des travaux que nous menons pour actualiser les règles, les disciplines et les flexibilités de l'OMC et il illustre certains des défis qu'il nous faudra relever pour faire en sorte que tous les pays participent pleinement à l'économie mondiale dans les années à venir et que tous les individus de par le monde puissent bénéficier des avantages du commerce pour améliorer les conditions de vie et les perspectives de leurs familles et de leurs communautés.

En regardant vers l'avenir, j'ai toujours à l'esprit le fait que le débat sur le programme de développement pour l'après-2015 est en train de prendre forme à l'ONU. C'est un exercice important pour mobiliser les efforts de la communauté internationale en faveur du développement, et c'est une discussion à laquelle l'OMC et ses Membres sont étroitement associés. Le lancement du *Rapport sur le commerce mondial* est un moment opportun pour affirmer de nouveau la contribution que le commerce et le système commercial multilatéral de l'OMC ouvert, non discriminatoire et fondé sur des règles apportent au développement – et peuvent apporter au programme de développement pour l'après-2015.



Roberto Azevêdo
Directeur général

Résumé analytique

A. Introduction

Le *Rapport sur le commerce mondial 2014* analyse quatre tendances qui ont marqué la décennie écoulée: i) l'essor du monde en développement, ii) l'expansion des chaînes de valeur mondiales, iii) la hausse des prix des produits de base et l'importance croissante des exportations de ces produits et iv) la mondialisation des chocs macroéconomiques. En analysant ces tendances, le rapport examine comment elles ont redéfini le rôle du commerce dans la promotion du développement, tout en mettant en évidence les obstacles qui continuent d'entraver l'expansion du développement mondial. En s'appuyant sur cette analyse, le rapport montre comment les mécanismes du système de l'OMC ont contribué aux progrès récents de nombreux pays en développement en leur permettant de s'adapter aux quatre tendances, d'en tirer parti et d'atténuer les risques qui en découlent.

Le monde a connu plusieurs grandes vagues de développement économique depuis la révolution industrielle de la fin du XVIII^e siècle et du début du XIX^e siècle. Chaque vague s'est accompagnée d'une expansion tout aussi importante du commerce international et a été marquée par une croissance de rattrapage plus rapide que lors de la vague précédente. La première vague de la seconde moitié du XIX^e siècle a vu l'Europe et l'Amérique du Nord en début d'industrialisation se démarquer du reste du monde tout en développant leur commerce. Après la Seconde Guerre mondiale, il y a eu une nouvelle vague de développement fondée sur le rétablissement progressif du commerce ouvert, qui s'était effondré pendant l'entre-deux-guerres, et pendant cette période, le Japon et d'autres économies nouvellement industrialisées ont rapidement rattrapé les pays occidentaux dont la croissance s'accélérait également. La vague actuelle, qui est aussi la plus importante, a commencé après les années 1980, avec l'ouverture de certains pays, comme la Chine et l'Inde, qui ont engagé un processus de rattrapage industriel d'une rapidité sans précédent.

À mesure que le développement économique mondial s'est élargi, approfondi et accéléré, le système économique international a dû s'adapter. Au milieu du XIX^e siècle, les relations économiques reposaient sur un réseau euro-centré d'accords commerciaux bilatéraux et sur l'étalon-or international, sous la houlette de la Grande-Bretagne, qui était alors la puissance économique dominante. Après 1945, les relations économiques ont été régies pour la première fois par un système multilatéral de règles, comprenant l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) et les institutions de Bretton Woods. Avec le temps, ces institutions ont pris une ampleur considérable et sont devenues les fondements de la toute dernière phase de développement économique mondial.

Voir page 40

B. Importance croissante des pays en développement dans l'économie mondiale

Les revenus des pays en développement et ceux des pays riches ont tendance à converger depuis les années 1990 car la croissance des économies en développement s'est accélérée, alors que celle des économies développées a ralenti. Les résultats des pays en développement membres du G-20 ont été particulièrement robustes.

La croissance a été spectaculaire dans les pays en développement: après avoir augmenté de seulement 1,5% par an dans les années 1990, les revenus ont progressé de 4,7% par an en moyenne par la suite. Dans le même temps, la croissance annuelle du revenu par habitant dans le monde développé est tombée à 0,9% seulement, contre 2,8% dans les années 1990. La croissance a été particulièrement forte dans les pays en développement du G-20 (5,2%), tandis que les pays les moins avancés (PMA) et les autres pays en développement ont enregistré une croissance de 3,7%. Étant donné leur taille, l'industrialisation rapide et la plus grande ouverture commerciale des pays en développement membres du G-20, tels que la Chine, l'Inde et le Brésil, ont peut-être entraîné les autres pays en développement dans leur sillage. Dans les années 2000, l'augmentation de la demande de produits de base a fait augmenter les prix et, partant, les revenus des pays en développement exportateurs, dont de nombreux PMA. Les économies en développement dans leur ensemble représentent aujourd'hui près de la moitié de la production mondiale et du commerce mondial (contre 39% et 32%, respectivement, en 2000).

Ces schémas de développement ont transformé la répartition mondiale des revenus. Globalement, celle-ci est devenue beaucoup plus égale grâce à la diminution des inégalités *entre* les pays. Jusqu'en 2000, elle était caractérisée par deux pics, l'un représentant les économies pauvres en développement et l'autre les économies riches développées. Ensuite, la convergence des économies en développement a réduit l'écart entre les pays riches et les pays pauvres. Un troisième pic est apparu au milieu, reflétant la plus forte croissance de nombreux pays en développement du G-20, comme la Chine, par rapport aux autres pays en développement.

Malgré la réduction de l'écart de revenus avec les pays industrialisés, les économies en développement ont encore un long chemin à parcourir sur la voie du développement. Les PMA sont loin derrière, avec des revenus par habitant représentant à peine 4% de la moyenne des économies développées.

L'augmentation du PIB par habitant peut aider à atteindre d'autres objectifs sociétaux. Comme l'accroissement du commerce est associé à une

croissance plus rapide, le commerce peut faciliter la réalisation de ces objectifs.

Le commerce peut accroître le PIB de plusieurs façons, par exemple en améliorant la répartition des ressources grâce à la spécialisation en fonction de l'avantage comparatif, ou en permettant de tirer parti d'économies d'échelle dans la production. En outre, les économies ouvertes croissent plus vite parce que le commerce favorise l'investissement, l'innovation et la réforme des institutions.

Toutefois, le développement ne se résume pas à la hausse du PIB par habitant. Il y a d'autres indicateurs importants du bien-être, comme l'espérance de vie à la naissance, la mortalité infantile, la nutrition, l'alphabétisation, l'égalité entre les sexes et l'emploi. Certains de ces facteurs sont pris en compte dans les Indicateurs du développement humain (IDH), qui sont corrélés positivement avec la croissance du PIB quand les chiffres sont pondérés en fonction de la population.

On ne sait pas exactement quelle est l'incidence de la croissance sur d'autres dimensions du développement, comme les inégalités de revenus et la performance environnementale.

Il se peut que l'augmentation du PIB par habitant ne profite pas au plus grand nombre si la croissance s'accompagne d'une plus grande inégalité des revenus. Les données disponibles n'indiquent pas de relation systématique entre la croissance du PIB par habitant et l'inégalité des revenus. Selon l'hypothèse de la « courbe de Kuznets », lorsqu'un pays se développe, les inégalités de revenus peuvent s'accroître dans un premier temps, et diminuer ensuite, à mesure que le pays atteint un certain niveau de développement. Mais cette hypothèse n'est pas solidement étayée par les données empiriques. Il est probable que l'évolution technologique et les politiques gouvernementales influent davantage sur les inégalités dans certains pays et à certains moments.

Plusieurs indicateurs environnementaux allant des émissions de gaz à effet de serre à la déforestation peuvent être pris en compte dans un Indice de performance environnementale (IPE), qui peut lui-même être comparé à la croissance des revenus. Au cours de la dernière décennie, il y a eu une relation positive entre la croissance et la qualité de l'environnement, ce qui donne à penser que les pays dont les revenus ont augmenté ont été en mesure de payer plus pour préserver l'environnement. Les politiques commerciales et autres qui favorisent la croissance économique peuvent contribuer indirectement à l'amélioration de l'environnement naturel. Toutefois, les données empiriques ont donné à ce jour des résultats mitigés sur ce point.

Au cours des deux dernières décennies, les pays en développement dans leur ensemble ont réduit les droits NPF. Si l'on considère seulement les droits NPF, la réduction moyenne a été plus importante parmi les pays en développement membres du G-20.

L'ouverture commerciale des économies en développement a eu lieu principalement depuis les années 1980 et la tendance s'est accélérée au cours de la dernière décennie. Dans leur ensemble, les pays en développement ont réduit les droits NPF (nation la plus favorisée) qu'ils appliquent aux importations. Ils ont en outre augmenté le nombre de produits soumis à un droit « consolidé » (plafond) et réduit les taux de droits consolidés.

Abstraction faite de leur utilisation d'autres mesures de politique commerciale, les pays en développement du G-20 ont été très actifs pour ce qui est de réduire les droits NPF, dépassant sensiblement les réductions moyennes effectuées par les autres pays en développement et les PMA. Ils ont réduit leurs taux NPF appliqués de plus d'un tiers, de 15,6% en 1996 à 10,1% en 2009-2011. Ils ont consolidé plus de 80% de leurs lignes tarifaires et réduit leurs taux consolidés d'un quart, de 39% en 1996 à 29,2% en 2009-2011. Par exemple, le taux NPF moyen de la Chine a été ramené d'environ 40% en 1985 à moins de 10% actuellement. Plusieurs études ont montré que l'accession de la Chine à l'OMC en 2001 a joué un rôle majeur à cet égard et a eu une incidence positive sur la croissance économique.

Voir page 54

C. Développement des chaînes de valeur mondiales

Les pays en développement participent de plus en plus aux réseaux de production internationaux et les chaînes de valeur mondiales (CVM) Sud-Sud prennent de l'importance.

Les chaînes de valeur mondiales ne sont pas un phénomène nouveau. Mais leur importance dans le commerce s'accroît au fil du temps.

Bien que les CVM soient généralement perçues comme une relation entre pays développés (Nord) et pays en développement (Sud), les données montrent que les pays en développement participent davantage à des chaînes de valeur entre eux. Alors que les échanges Nord-Sud dans le cadre des chaînes de valeur mondiales sont restés stables, la part du commerce des pièces et des composants entre les pays en développement est passée de 6% du commerce total en 1988 à près de 25% en 2013.

Pour quantifier l'importance des réseaux de production internationaux, il faut mesurer les exportations en termes de valeur ajoutée. Or, des données en valeur ajoutée ne sont disponibles que pour certains pays. Nonobstant cette limitation, les données montrent que près de la moitié des exportations brutes mondiales sont liées aux CVM et que les économies qui ont le plus accru leur participation au commerce dans le cadre des CVM entre 1995 et 2008 sont la République de Corée, le Taipei chinois, les Philippines, l'Inde et la Chine. Néanmoins, la

participation des PMA aux chaînes d'approvisionnement reste limitée.

Les flux d'investissements étrangers directs (IED) sont souvent essentiels pour établir des liens avec les chaînes de valeur mondiales. Leur évolution fait elle aussi ressortir la participation croissante des pays en développement aux CVM. Ces pays ont absorbé plus de la moitié des flux d'IED mondiaux en 2012, contre moins de 20% en 2000. Ils sont aussi devenus d'importantes sources d'investissements: 34% des IED mondiaux provenaient de pays en développement en 2012, contre 7% seulement à la fin des années 1980.

D'après les données disponibles, la participation des pays en développement aux chaînes de valeur mondiales par le biais des exportations de services a augmenté en moyenne.

Les échanges transfrontières de services dans le cadre des chaînes de valeur mondiales représentent près de 16% des exportations des pays développés et un peu plus de 10% de celles des pays en développement. Toutefois, ces chiffres ne tiennent pas compte de l'exportation indirecte de valeur ajoutée par le biais des services incorporés dans les produits manufacturés. En termes de valeur ajoutée, les exportations de services dans le cadre des chaînes de valeur mondiales ne sont que légèrement inférieures aux exportations de produits manufacturés dans le cas des pays en développement et sont même supérieures dans le cas des pays développés.

Si l'on mesure la participation aux CVM en termes de délocalisation des services informatiques et des services aux entreprises, les pays en développement ont augmenté leur part des exportations mondiales de ces services, qui est passée de 25% en 2005 à 31% en 2012. Cependant, la participation des PMA reste faible. Leur part des exportations mondiales n'était que de 0,33% en 2013, soit bien moins que leur part dans les exportations mondiales de services commerciaux (0,65%) et de marchandises (1,14%) en 2013.

En général, le commerce des services est moins régionalisé que le commerce des marchandises. Si la proximité des marchés est peut-être une considération moins importante pour la délocalisation des services, d'autres facteurs, comme la langue, les compétences, l'environnement économique ou les obstacles liés à la réglementation intérieure restent déterminants pour l'intégration des pays en développement dans les CVM.

Les chaînes de valeur mondiales donnent la possibilité de s'intégrer dans l'économie mondiale à un coût moindre. Toutefois, les gains induits par la participation aux CVM ne sont pas automatiques.

Les chaînes de valeur mondiales donnent aux pays la possibilité de s'intégrer dans le commerce mondial en se spécialisant dans la production de certains composants ou de certaines tâches seulement, et non de produits complets.

Les pays ne parviennent pas tous à entrer dans les chaînes de valeur mondiales; pour y parvenir, ils doivent avoir des capacités de production suffisamment proches des niveaux mondiaux de qualité et d'efficacité. Si tel est le cas, le transfert de technologie et de connaissances en provenance d'autres pays – souvent facilité par l'investissement étranger direct – peut leur permettre de dépasser les seuils de qualité et d'efficacité. Cette intégration initiale dans les CVM peut contribuer au développement en redéployant la main-d'œuvre de l'agriculture vers des activités plus productives dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services.

Initialement, les pays en développement entrent dans les chaînes de valeur mondiales en effectuant des tâches peu qualifiées, par exemple à des stades de fabrication et d'assemblage qui peuvent aisément être transférés aux fournisseurs de pays concurrents. À ces stades, le captage de valeur est faible et décroissant par rapport à des activités comme la recherche-développement (R-D), la conception, les marques et la commercialisation, qui sont généralement du ressort des entreprises chefs de file dans les CVM et qui nécessitent des compétences plus difficiles à reproduire. Par conséquent, pour éviter qu'un pays ne s'enlise à un niveau de revenu intermédiaire, la montée en gamme «fonctionnelle», par exemple, le passage de l'assemblage de produits à la conception, peut être importante pour progresser davantage sur la voie du développement. Le transfert de technologie peut être utile pour améliorer les processus de production et la qualité des produits, mais la montée en gamme fonctionnelle est plus difficile à réaliser.

... et il existe des risques.

Premièrement, en participant aux chaînes de valeur mondiales, un pays s'expose davantage aux cycles économiques mondiaux et aux perturbations de l'offre survenant dans des pays lointains qui produisent des intrants essentiels.

Deuxièmement, puisqu'il est possible d'entrer dans une CVM avec des compétences relativement limitées, l'avantage compétitif est plus éphémère et le risque de relocalisation des industries est plus grand.

Troisièmement, la concurrence que se livrent les pays pour attirer de nouveaux investissements les expose à une course vers le bas en matière de réglementation intérieure.

Quatrièmement, les CVM peuvent accentuer les inégalités de revenus, dans la mesure où la rémunération des travailleurs qualifiés a tendance à augmenter par rapport à celle des travailleurs peu qualifiés. Dans le même temps, la part du profit dans la production augmente par rapport à celle du travail, probablement en raison des structures de plus en plus oligopolistiques de nombreux marchés.

Les pays en développement qui cherchent à s'intégrer dans les chaînes de valeur mondiales se heurtent à divers obstacles liés notamment à l'infrastructure et aux barrières douanières. C'est

pourquoi les ressources au titre de l'Aide pour le commerce devraient être utilisées en priorité pour aider à mettre en œuvre l'Accord sur la facilitation des échanges.

Une enquête effectuée récemment par l'OMC et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) révèle ce que les entreprises des pays en développement considèrent comme les principaux obstacles à leur participation aux chaînes de valeur. Tant les fournisseurs des pays en développement que les entreprises chefs de file considèrent que les coûts de transport et les retards, ainsi que les procédures douanières, constituent des obstacles majeurs au commerce. Les droits d'importation et les prescriptions en matière de licences sont également perçus comme des obstacles importants. L'enquête met en évidence d'autres obstacles, comme l'insuffisance des infrastructures, l'accès limité au financement du commerce et le respect des normes.

Il semble que la participation aux CVM est plus grande dans les pays où la qualité de l'infrastructure et des institutions est plus élevée et où il y a moins de barrières douanières.

Il est particulièrement important d'orienter des ressources au titre de l'Aide pour le commerce vers la facilitation des échanges car les procédures douanières sont considérées comme des obstacles majeurs à la participation des pays en développement aux chaînes de valeur. La mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la facilitation des échanges contribuera pour beaucoup à la suppression des obstacles qui limitent la participation des pays en développement aux chaînes de valeur mondiales.

Les droits de douane sur les biens intermédiaires ont diminué. Les pays concluent des accords commerciaux préférentiels plus profonds.

L'effet d'une augmentation marginale des coûts du commerce est beaucoup plus important quand la production est fractionnée entre différents pays que quand elle a lieu en un seul endroit. En moyenne, les pays en développement ont sensiblement réduit les droits de douane sur les pièces et les composants, mais il y a de fortes variations entre les pays.

La multiplication des accords commerciaux préférentiels (ACPr) est, dans une certaine mesure, l'expression d'un intérêt croissant pour une intégration plus profonde susceptible de remédier aux nouveaux effets transfrontières du changement de nature du commerce. En fait, les ACPr comportent de plus en plus souvent des disciplines relatives aux mesures non tarifaires prises à l'intérieur des frontières. En effet, des dispositions relatives à la politique de la concurrence, à l'investissement, aux normes et aux droits de propriété intellectuelle figurent dans plus de 40% des ACPr en vigueur en 2012. Cependant, dans la mesure où les questions que les ACPr cherchent à régler ont une dimension mondiale, ces questions se poseront forcément à terme au niveau multilatéral.

Les pays qui participent le plus aux chaînes de valeur mondiales ont aussi pris des engagements plus profonds dans le cadre de l'Accord général sur le commerce des services (AGCS).

Voir page 82

D. Rôle nouveau des produits de base dans les stratégies de développement

Les prix des produits de base ont fortement augmenté entre 2003 et 2008, ce qui a amené plusieurs commentateurs à parler de «supercycle» des produits de base. Plusieurs facteurs du côté de l'offre et de la demande ont contribué à l'apparition de ce supercycle.

Les prix de l'énergie, des métaux et des minéraux ont plus que doublé entre 2003 et 2008. La croissance à forte intensité de ressources et d'énergie de plusieurs économies en développement du G-20 a été le principal moteur de la tendance à la hausse des prix des produits minéraux et de l'énergie. Pendant la même période, l'indice des prix réels des produits agricoles a presque doublé. Les hausses de prix amorcées en 2003 étaient dues, entre autres, à des phénomènes météorologiques extrêmes, aux politiques de promotion des biocarburants, à la dépréciation du dollar EU, à la croissance économique à long terme de plusieurs grands pays en développement, à l'accroissement de la demande de contrats à terme sur les produits de base dû à la fois à la spéculation et à la diversification des portefeuilles, au faible niveau des stocks, aux politiques commerciales et à la constitution de stocks.

Les cycles de hausse et de baisse des prix des produits de base ne sont pas rares. Malgré un récent fléchissement, ces prix sont encore deux fois plus élevés qu'il y a dix ans. Il y a plusieurs raisons de penser qu'ils resteront élevés et que les cycles de hausse et de baisse continueront dans les prochaines années.

La volatilité des prix est une caractéristique des ressources naturelles. Il ressort de l'analyse que, même s'ils n'ont pas atteint les pics observés dans les années 1970, les prix ont été plus volatils au cours des cinq dernières années que pendant les deux décennies précédentes. Il est probable que cette volatilité reste un sujet de préoccupation pour les pays importateurs et exportateurs.

L'évolution de l'offre, des technologies, des politiques publiques et des préférences des consommateurs est difficile à prévoir. Mais, il ressort clairement des projections de la demande que les prix des produits de base pourraient rester élevés dans les prochaines années. D'après l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), la production alimentaire mondiale devra augmenter de 70% à l'horizon

2050 pour nourrir une population mondiale croissante tout en luttant contre la malnutrition et la faim. Une autre raison pour laquelle les prix des produits agricoles et alimentaires resteront probablement élevés est qu'ils sont de plus en plus corrélés aux prix du pétrole depuis 2006.

Dans de nombreux pays en développement, le secteur agricole est important en termes d'emploi, de production et de consommation. Il est essentiel d'accroître la productivité agricole pour réduire la pauvreté. L'agriculture a donc une importance capitale pour les stratégies de développement dans le monde en développement.

Le secteur agricole emploie environ la moitié de la main-d'œuvre dans les pays en développement, et plus de 70% dans les PMA. Il est particulièrement important pour la réduction de la pauvreté pour deux raisons: premièrement, parce que les ménages pauvres consacrent généralement une grande partie de leurs revenus à l'alimentation et, deuxièmement, parce que trois personnes pauvres sur quatre vivent dans les zones rurales des pays en développement et la plupart d'entre elles tirent leur subsistance de l'agriculture.

Il semble que, dans les économies à faible revenu, la croissance du secteur agricole contribue plus à la réduction de la pauvreté que la croissance des autres secteurs. De plus, presque tous les pays qui ont réussi à réduire la pauvreté ont connu une période d'augmentation de la productivité agricole. Cet effet positif sur la pauvreté apparaît également si la productivité agricole augmente grâce à l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales.

Au cours des dernières décennies, le commerce des produits agricoles a augmenté, ce qui a contribué à la croissance et à la réduction de la pauvreté.

En valeur, les exportations de produits agricoles ont presque triplé entre 2000 et 2012. En volume, elles ont augmenté d'environ 60% pendant la même période. Le commerce des produits agricoles a aussi augmenté en pourcentage de la production et de la consommation intérieure de ces produits au cours des dernières décennies, ce qui témoigne de l'intégration accrue du secteur agricole dans les marchés mondiaux.

L'accroissement de la demande de produits de valeur et le niveau élevé des prix sur les marchés internationaux de produits alimentaires donnent aux pays en développement la possibilité de stimuler la croissance économique et de réduire la pauvreté en augmentant leurs exportations. Les exportations de produits agricoles contribuent à la réduction de la pauvreté par la création d'emplois dans les chaînes de valeur d'exportation.

Le commerce des produits agricoles évolue, avec l'apparition de nouveaux segments de marché, de nouveaux marchés de destination et de nouvelles structures de production.

Au cours des 50 dernières années, la part des exportations de produits agricoles traditionnels non

transformés dans les exportations totales de produits agricoles a sensiblement diminué. Les produits agricoles transformés représentent désormais la majeure partie des exportations de produits agricoles, avec plus de 60% du total. La part des exportations de fruits et légumes frais a aussi augmenté régulièrement au cours des dernières décennies, représentant maintenant 10% des exportations totales de produits agricoles. La structure des échanges a elle aussi changé: le commerce entre les pays en développement a fortement augmenté, de même que la part de l'Asie et de l'Afrique dans le commerce mondial des produits agricoles.

Ces dernières années, le secteur agricole a attiré des investissements importants, notamment des investissements étrangers directs (IED). Les normes de sécurité sanitaire et de qualité des produits alimentaires se développent rapidement, de même que les chaînes d'approvisionnement alimentaire, caractérisées par une coordination verticale croissante, permettant la coordination rigoureuse des étapes successives de la production, de la transformation et de la commercialisation des produits. Cette évolution du commerce des produits agricoles a des conséquences importantes pour les pays en développement. En particulier, elle peut contribuer à l'accroissement du transfert de technologie aux producteurs des pays en développement participant aux chaînes d'approvisionnement. Toutefois, les nouvelles structures de production ont parfois amené les entreprises chefs de file dans la chaîne de valeur à utiliser leur position dominante pour s'approprier la majeure partie des gains générés au sein de la chaîne.

Les problèmes et les possibilités liées à l'évolution du commerce des produits agricoles, y compris les prix élevés et la volatilité, varient beaucoup d'un pays à un autre.

L'accroissement récent de la part de marché des pays en développement résulte principalement du rôle accru des grandes économies émergentes et, dans une moindre mesure, de la croissance des autres pays en développement hors PMA. Quant aux PMA, leur part des exportations mondiales de produits agricoles n'a cessé de diminuer. Cela donne à penser que les pays en développement autres que les PMA ont mieux réussi que les PMA à tirer parti de l'envolée des prix des produits agricoles.

L'avantage comparatif révélé des économies émergentes s'est de plus en plus déplacé vers les produits agricoles transformés. Le segment des fruits et légumes frais est le seul secteur dans lequel les PMA ont augmenté leur part de marché au cours des deux dernières décennies. Ces produits représentent désormais environ 14% des exportations agricoles totales des PMA.

Les questions relatives à la sécurité alimentaire sont aussi très importantes pour les PMA, qui sont pour la plupart des importateurs nets de produits alimentaires. Étant donné que l'alimentation représente une part importante des dépenses des ménages pauvres et que ces derniers ne peuvent généralement pas réduire leur

consommation (faible élasticité-prix), les hausses de prix frappent tout particulièrement ces ménages. D'après certaines estimations, la hausse des prix des produits alimentaires entre juin et décembre 2010 a poussé 44 millions de personnes de plus au-dessous du seuil de pauvreté de 1,25 dollar EU par jour, ce qui a eu des effets négatifs sur leur alimentation.

Les pays en développement sont confrontés à cinq grandes difficultés pour intégrer l'agriculture dans leurs stratégies de développement.

Premièrement, les producteurs des pays en développement souffrent d'un écart de productivité.

Il sera important de stimuler les investissements privés dans la R-D agricole pour renforcer la position des pays en développement à l'exportation de produits agricoles. Toutefois, en raison des nombreuses défaillances du marché dans ce secteur, l'investissement public dans la R-D agricole continuera de jouer un rôle important. Pour ce qui est des politiques commerciales, la réduction des obstacles à l'importation de nouvelles technologies pourrait aussi encourager l'investissement privé dans la R-D agricole.

Deuxièmement, les tarifs, les subventions et les autres mesures axées sur les prix sont fréquemment utilisés dans le secteur agricole et continuent d'affecter les exportateurs des pays en développement.

Les exportations de produits agricoles des PMA sont soumises aux tarifs les plus bas sur les marchés des pays développés. En 2011, les pays en développement appliquaient aux importations agricoles en provenance des PMA un tarif moyen de plus de 12%, ce qui est sensiblement plus élevé que le droit de douane moyen appliqué au pétrole ou aux minéraux (proche de zéro) et aux autres produits non agricoles (environ 2%, en tenant compte des préférences).

Les subventions sont souvent utilisées dans le secteur agricole. Le soutien aux produits agricoles a tendance à être plus élevé que le soutien aux produits non agricoles, en particulier dans certains pays développés, tandis que l'inverse est vrai dans certains pays en développement. Le soutien aux produits agricoles varie sensiblement selon les produits, et il est très élevé pour certains produits d'exportation, comme le sucre, le riz et le lait. Ces subventions continuent d'affecter les exportateurs des pays en développement.

Troisièmement, les coûts fixes liés au commerce jouent un rôle important dans le commerce agricole, notamment le coût de l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) liées à la sécurité sanitaire des produits alimentaires, à la santé des animaux et à la préservation des végétaux.

Les normes applicables dans le commerce international des produits alimentaires ont gagné en nombre et en complexité au cours des dernières années. Comme indiqué dans le Rapport sur le commerce mondial 2012, ces mesures peuvent entraver le commerce, même si

elles visent à atteindre des objectifs de politique publique légitimes. Elles peuvent induire des coûts de diverses façons, notamment des coûts de production additionnels pour se conformer aux normes (y compris les normes privées) ou réglementations étrangères, et des coûts de certification pour prouver que les produits sont effectivement conformes à ces normes.

Les coûts à la frontière sont aussi des coûts fixes qui peuvent avoir un impact considérable sur les flux commerciaux. Dans la mesure où elles prennent du temps, les procédures administratives et logistiques liées à l'importation ou à l'exportation de marchandises peuvent entraver considérablement le commerce, en particulier lorsqu'il s'agit de produits périssables tels que les fruits et légumes frais ou les fleurs.

Quatrièmement, de nombreuses chaînes de valeur agricoles sont caractérisées par la concentration des marchés, parfois à plusieurs niveaux de la chaîne de valeur. Cela crée des difficultés en particulier pour les petits producteurs des pays en développement.

L'existence d'économies d'échelle dans différents segments de la chaîne alimentaire entraîne parfois la domination de certains segments par quelques entreprises, qui sont souvent de grandes multinationales agroalimentaires. En 2004, les quatre principaux fournisseurs de produits agrochimiques détenaient 60% du marché mondial. On observe des niveaux de concentration analogues à la fin de la chaîne: par exemple, dans le secteur du café, les quatre principaux négociants internationaux détiennent 40% du marché et les quatre principaux torréfacteurs en détiennent 45%.

Cinquièmement, la volatilité des prix crée des difficultés pour les consommateurs aux ressources limitées et pour les producteurs dans leurs décisions d'investissement.

Dans les périodes où la sécurité alimentaire est menacée, les gouvernements interviennent souvent directement sur les marchés dans le but de faire baisser les prix intérieurs et de les stabiliser. L'adoption simultanée de mesures contracycliques par les importateurs nets et par les exportateurs nets peut accentuer la hausse des prix. En effet, si les pays exportateurs nets restreignent les exportations et si les pays importateurs nets subventionnent la consommation, la demande excédentaire va augmenter au niveau mondial, ce qui entraînera de nouvelles hausses de prix.

Le commerce des ressources naturelles a fortement augmenté entre 2003 et 2010.

Entre 2003 et 2008, le commerce des combustibles fossiles, des métaux et des minerais a plus que triplé en valeur et il a augmenté d'environ 50% en volume. L'effondrement du commerce en 2008 et la reprise en 2009 ont été relativement plus marqués pour les métaux et les minerais que pour les combustibles fossiles.

Principalement en raison de la hausse des prix (du moins jusqu'en 2008), la part des combustibles et produits

miniers dans les exportations mondiales de marchandises est passée de 13,2% en 2000 à 22,7% en 2012.

Dans des régions comme l'Afrique subsaharienne et l'Amérique latine et les Caraïbes, la part des combustibles et des produits miniers dans les exportations totales de marchandises a fortement augmenté pendant la dernière décennie. Au niveau mondial, le nombre de pays dont l'économie repose sur les ressources est passé de 58 en 1995 (représentant 18% du PIB mondial) à 81 en 2011 (représentant 26% du PIB mondial).

L'évolution favorable des prix des produits de base et les investissements importants dans la découverte de nouvelles ressources se sont traduits par une forte croissance du PIB par habitant dans plusieurs pays en développement riches en ressources, surtout en Afrique subsaharienne et en Amérique latine.

En Afrique subsaharienne, les pays exportateurs de ressources ont enregistré une forte croissance du PIB par habitant depuis 2000. L'analyse montre que la corrélation entre la croissance du PIB par habitant et les exportations de ressources naturelles était négative ou statistiquement non significative entre 1980 et 1999, mais qu'elle est devenue positive et statistiquement significative dans la période 2000-2012, compte tenu d'autres facteurs.

En Amérique latine, la hausse des prix mondiaux des produits de base et l'augmentation consécutive de la production (et des exportations) de ces produits sont peut-être à l'origine d'un tiers ou de la moitié de la croissance de la région pendant la période 2000-2010.

Mais l'abondance des ressources n'est pas une condition nécessaire, ni suffisante, pour la croissance et le développement.

Aucun des six champions de la croissance en Afrique subsaharienne entre 1995 et 2010 n'était riche en ressources naturelles au début de la période considérée, ce qui signifie que l'abondance des ressources naturelles n'a pas été le seul facteur à l'origine de la croissance forte et soutenue dans la région. Certains pays riches en ressources ont réussi à faire en sorte que la croissance se traduise par une prospérité largement partagée.

Les pays riches en ressources naturelles rencontrent plusieurs difficultés dans la mise en œuvre d'une stratégie de développement fondée sur les ressources. Premièrement, quand les prix des ressources sont élevés mais volatils, il est important de mobiliser les recettes et d'éviter les cycles de hausse et de baisse des prix.

De l'avis général, les recettes exceptionnelles tirées des ressources naturelles ne devraient pas être dépensées immédiatement, mais devraient plutôt être placées dans un fonds souverain pour répartir les bénéfices entre les générations et éviter les effets négatifs du « syndrome hollandais » - quand l'augmentation des revenus des ressources naturelles entraîne un recul du secteur manufacturier en raison de la hausse du taux de change

réel – et pour échapper aussi à la « malédiction des ressources ». Toutefois, du point de vue de la théorie économique classique, la politique optimale dépend de facteurs tels que la volatilité des prix de la ressource, le niveau de développement du pays et les contraintes plus générales de l'économie.

Il s'est avéré utile de créer un fonds d'investissement national pour canaliser une partie des revenus exceptionnels vers des investissements intérieurs dans l'infrastructure, la santé et l'éducation, et un fonds de liquidités pour collecter l'épargne de précaution afin de faire face à la volatilité des prix.

Les pays en développement ont poursuivi des politiques budgétaires procycliques jusqu'au début des années 2000. Depuis, de nombreux pays, y compris les pays riches en ressources naturelles, ont pris un tournant historique en adoptant des politiques contracycliques. D'après ce rapport, sur les 45 pays en développement riches en ressources pour lesquels on dispose de données sur les dépenses publiques, 16 (environ 35%) sont passés d'une politique budgétaire procyclique à une politique contracyclique entre 1960-1999 et 2000-2009.

Deuxièmement, une certaine diversification économique est souhaitable.

Il y a plusieurs raisons de diversifier l'économie, en particulier dans les pays qui se spécialisent dans les ressources naturelles. Ces raisons sont notamment les retombées positives que les autres secteurs peuvent avoir sur le reste de l'économie; le risque d'épuisement des ressources; l'effet préjudiciable de l'épuisement des ressources naturelles sur l'environnement; les chocs technologiques qui modifient l'avantage comparatif; et la forte volatilité des prix des ressources naturelles.

Troisièmement, il est important que l'IED dans le secteur des ressources naturelles ait une dimension favorable au développement.

Sous l'effet conjugué de la hausse des prix des produits de base et des craintes concernant la sécurité de l'approvisionnement en ressources essentielles, les investissements dans le secteur des ressources naturelles, y compris dans la prospection, ont fortement augmenté au cours des dernières années. Par exemple, les dépenses de prospection et d'exploitation des 70 plus grandes compagnies pétrolières mondiales sont passées de 315 milliards de dollars EU en 2007 à 480 milliards de dollars EU en 2011.

Il est évident que l'abondance des ressources naturelles accroît l'IED dans ce secteur, mais son effet sur l'IED global est moins clair, certaines études faisant valoir que l'IED basé sur les ressources se substitue à l'IED non basé sur les ressources. Le risque est que l'IED basé sur les ressources, qui a une forte intensité de capital, ait moins de retombées bénéfiques sur le reste de l'économie du pays hôte.

Quatrièmement, les problèmes sociaux et environnementaux peuvent être des préoccupations majeures.

Il existe une corrélation positive entre l'abondance des ressources naturelles et l'inégalité et une corrélation négative entre l'abondance des ressources et la performance environnementale. Mais, ces deux corrélations ne sont plus statistiquement significatives quand on tient compte des autres conditions spécifiques des pays et des cycles économiques globaux.

Dans le secteur des ressources naturelles, les droits de douane sont généralement plus bas que pour l'ensemble du commerce des marchandises, tandis que les restrictions à l'exportation sont plus fréquentes que dans les autres secteurs.

Les droits de douane sont très faibles dans les secteurs des produits miniers et des combustibles. Dans le secteur minier (mais pas dans celui des combustibles), on observe une progressivité des droits (les droits d'importation sont plus élevés sur les produits semi-transformés que sur les matières premières) dans les pays développés, qui sont les principaux marchés des exportateurs des pays en développement.

D'après les données disponibles sur les restrictions à l'exportation, des taxes à l'exportation s'appliquent en moyenne à 5% du commerce mondial total, et à 11% du commerce mondial des ressources naturelles. Les taxes à l'exportation représentent environ la moitié des 5 000 restrictions appliquées par 57 pays entre 2009 et 2012, qui sont enregistrées dans une base de données récente de l'OCDE.

Voir page 136

E. Synchronisation et mondialisation des chocs macroéconomiques

Bien que le monde ait connu la crise économique la plus grave depuis les années 1930, il n'y a pas eu de résurgence du protectionnisme généralisé observé à l'époque. Cela s'explique en grande partie par l'existence d'un ensemble de règles commerciales multilatérales.

La volatilité macroéconomique nuit au développement car elle peut freiner la croissance économique et avoir un effet négatif sur la répartition des revenus.

Les pays en développement en tant que groupe présentent une plus grande volatilité macroéconomique que les pays développés. La volatilité réduit la croissance principalement parce qu'elle freine l'accumulation de capital en rendant plus incertain le retour sur les investissements dans le capital humain et physique. Dans les pays en développement, la volatilité est due à la fois à des facteurs internes (structure économique, en particulier du côté de l'offre, institutions, etc.) et à des facteurs externes (ouverture des pays et degré d'intégration dans l'économie mondiale).

Le commerce peut transmettre les chocs, mais il peut aussi être une source de diversification.

Les pays ayant des relations commerciales plus étroites ont tendance à avoir des cycles économiques plus corrélés, ce qui donne à penser que le commerce est un mécanisme de transmission des chocs spécifiques aux pays. Dans le contexte de la crise de 2008-2009, certains ont avancé que le commerce avait joué un rôle important dans la mondialisation de la crise. D'autres ont souligné le rôle des chaînes de valeur mondiales et l'« effet coup de fouet » (effet « bullwhip »), par lequel de petits changements de la demande finale peuvent modifier considérablement la demande de biens intermédiaires le long de la chaîne de valeur, y compris par l'effet de l'ajustement des stocks.

Cependant, l'ouverture commerciale peut aussi réduire la volatilité. Si les chocs sont essentiellement internes, le commerce peut être source de diversification. De même, lorsqu'un pays a une multiplicité de partenaires commerciaux, une récession au niveau national ou dans l'un de ses partenaires commerciaux entraîne un choc de demande plus faible pour ses producteurs que si ses relations commerciales sont limitées.

Il existe des données plus robustes concernant la relation entre la volatilité macroéconomique et la structure des exportations d'un pays. Si les exportations sont concentrées sur une petite gamme de produits primaires, les chocs des termes de l'échange ont généralement un impact considérable sur la volatilité de la production totale.

Depuis le milieu des années 1990, la « grande modération » a gagné les pays en développement.

La volatilité macroéconomique dans les pays en développement a tendance à diminuer sur le long terme depuis le milieu des années 1990, malgré une recrudescence au moment de la crise mondiale. Cette évolution concorde avec l'idée de « grande modération », qui désigne la baisse de la volatilité de la production et de l'inflation amorcée à peu près à la même époque dans les pays du G-7. Il s'avère que la grande modération a gagné aussi les pays en développement, ce qui n'est guère étonnant vu que les pays développés sont parmi leurs principaux marchés d'exportation et leurs principales sources de financement.

La crise mondiale a montré l'importance d'une réponse internationale coordonnée aux chocs mondiaux.

L'effondrement puis la reprise du commerce en 2008-2009 ont révélé la dépendance des économies en développement et des économies émergentes à l'égard des phénomènes cycliques qui ont leur origine dans les grandes économies développées. La synchronisation des phases de ralentissement et de reprise au niveau mondial a illustré la forte interdépendance commerciale et financière des économies, et en particulier le rôle des chaînes d'approvisionnement dans la propagation des chocs et la raréfaction du financement du commerce.

Compte tenu des liens mentionnés ci-dessus et de leur importance dans la production mondiale et le commerce

mondial, les pays en développement doivent prendre part à toute réponse coordonnée faisant intervenir les politiques budgétaire, monétaire ou commerciale. Cela restera l'un des grands enseignements de la réponse portée à la crise conduite par le G-20.

Les pays à faible revenu ont subi le choc économique mondial, alors qu'ils n'étaient pratiquement pas, voire pas du tout, responsables de la crise. Ils ont souffert des répercussions de la crise financière, qui a entraîné notamment un tarissement du financement du commerce, une diminution des revenus provenant des envois de fonds des travailleurs vivant à l'étranger, et une contraction de la demande de matières premières et de produits de base. Les amortisseurs macroéconomiques mis en place avant la crise leur ont cependant permis d'atténuer le choc.

Depuis la crise, les économies de marché en développement ont retrouvé des taux de croissance appréciables, en partie grâce à la poursuite de leur internationalisation. Leurs exportations ont rebondi plus vite que celles des pays développés en raison de l'augmentation de la demande dans les pays en développement eux-mêmes. Cependant, les économies à faible revenu restent vulnérables en cas d'inversement du cycle des produits de base et leur internationalisation est encore freinée par d'importantes contraintes du côté de l'offre.

La réponse protectionniste à la crise a été modérée.

Les théoriciens du commerce affirment que les niveaux de protection évoluent de manière contracyclique par rapport à l'activité économique. La thèse du caractère contracyclique du protectionnisme est corroborée par des données empiriques, en particulier dans le cas des mesures correctives commerciales, mais ces données sont parfois contestées.

Il est frappant de voir que la crise économique de 2008-2009 n'a pas déclenché de poussée protectionniste dans les pays développés ou dans les pays en développement, à la différence de ce qui s'était produit lors de la Grande Dépression des années 1930, et même contrairement à ce que laissaient prévoir les réactions des pays aux précédents cycles économiques. Des études universitaires et les renseignements fournis par la base de données de l'OMC sur le suivi du commerce confirment que le protectionnisme est resté modéré. En outre, les mesures restrictives pour le commerce ne sont qu'un aspect des choses puisque de nombreux pays en développement ont aussi abaissé simultanément les obstacles au commerce.

La réponse protectionniste modérée peut s'expliquer par plusieurs facteurs, notamment l'existence de règles commerciales, l'efficacité des efforts de suivi de l'OMC, l'anticipation par les pays des effets autodestructeurs du protectionnisme au regard de la participation aux chaînes de valeurs mondiales, et la coordination internationale des politiques macroéconomiques.

La première raison pour laquelle les pays n'ont pas eu recours au protectionnisme est qu'ils ont une aversion du risque et de l'incertitude. L'incertitude est plus grande en période de volatilité économique et elle est aggravée lorsque le comportement des partenaires commerciaux n'est soumis à aucune contrainte. En conséquence, les gouvernements ont plus à gagner en respectant un accord commercial quand l'environnement économique devient plus volatil.

Deuxièmement, le suivi attentif des mesures restrictives pour le commerce, notamment par le biais de l'OMC, a été efficace même si les gouvernements – désireux d'ériger des obstacles au commerce – ont pu recourir, de façon limitée, à d'autres mesures ayant des effets analogues («substitution des politiques»).

Troisièmement, rien ne prouve rétrospectivement que les économies qui ont adopté plus de mesures restrictives pour le commerce ont obtenu de meilleurs résultats que les autres. Le fait que les décideurs ont pu anticiper ce résultat – en sachant, par exemple, que les exportations d'un pays dépendent fortement des importations dans les chaînes de valeur mondiales – a peut-être aussi découragé les actions protectionnistes.

Enfin, l'utilisation de politiques macroéconomiques a dispensé les pays de recourir à la politique commerciale pour atténuer les effets négatifs sur les revenus et l'emploi.

La réponse macroéconomique coordonnée au niveau international a été très efficace aussi parce que les pays disposaient de ressources considérables. Cela donne à penser que les conséquences de la crise – et éventuellement le protectionnisme – auraient pu être beaucoup plus graves si les conditions initiales avaient été moins favorables.

Les pays ont fait face à la crise au moyen de politiques budgétaires et monétaires expansionnistes coordonnées à un niveau sans précédent. Les programmes de relance budgétaire ont été caractérisés par l'octroi d'une aide considérable au secteur financier. Les pays développés du G-20 ont accordé un soutien beaucoup plus important que les pays en développement du G-20. Les montants annoncés par les pays développés du G-20 pour le secteur financier représentaient environ 11% de leur PIB, tandis que les montants annoncés par les pays en développement du G-20 pour les mesures de soutien n'atteignaient pas 1% de leur PIB.

Il était nécessaire d'apporter une aide au secteur financier pour éviter son effondrement, mais cela a peut-être eu aussi des effets de distorsion des échanges.

Le sauvetage du secteur financier, qui a empêché l'effondrement des marchés et renforcé la demande globale, a permis de soutenir la demande d'importations des pays développés, y compris pour les produits provenant des pays en développement. On sait cependant que cela a entraîné une réduction des prêts transfrontières. De plus, comme la situation financière

est étroitement liée aux résultats à l'exportation, il se peut que les plans de sauvetage aient eu pour effet de soutenir davantage les exportations des pays développés mais peut-être aux dépens des exportations des pays en développement.

Voir page 180

F. L'OMC et les pays en développement

L'OMC a contribué aux progrès accomplis par de nombreux pays en développement en les aidant à tirer parti des risques découlant des quatre tendances identifiées dans ce rapport, à s'adapter à ces risques et à les atténuer. Elle l'a fait grâce à des engagements contraignants, à des flexibilités, à une assistance technique et à son infrastructure institutionnelle.

Les bons résultats économiques de nombreux pays en développement ont été associés à la réduction de leurs niveaux de protection, opérée en grande partie dans le contexte de la mise en œuvre des engagements qu'ils ont pris dans le cadre de l'OMC. Cela est particulièrement évident dans le cas des pays accédants à l'OMC. Les flexibilités prévues dans les règles de l'OMC, en particulier l'accès préférentiel, ont aussi contribué à l'amélioration des résultats économiques des pays les plus pauvres.

L'intégration des pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) a été rendue possible par la création d'un environnement économique prévisible et par la réduction des obstacles au commerce et des coûts du commerce. Cela a été facilité par les engagements pris dans le cadre de l'OMC concernant non seulement les marchandises, mais aussi les services, qui jouent un rôle important dans les CVM. Quand il sera mis en œuvre, le nouvel Accord sur la facilitation des échanges, signé à la neuvième Conférence ministérielle de l'OMC en décembre 2013, donnera une nouvelle impulsion à la réduction des coûts du commerce au niveau mondial, ce qui aidera les pays en développement à participer davantage aux chaînes de valeur. L'assistance technique peut jouer un rôle crucial dans ce processus en orientant les ressources de l'Aide pour le commerce vers la mise en œuvre de la facilitation des échanges.

De nombreux pays en développement exportateurs ont bénéficié du niveau élevé des prix des produits de base, mais celui-ci peut aussi poser des problèmes à d'autres pays, en particulier aux importateurs nets de produits alimentaires. Les Accords de l'OMC prévoient des mécanismes permettant d'atténuer ces problèmes, et les Membres sont en train de négocier des flexibilités analogues à celles qui sont prévues dans la Décision de Bali sur la détention de stocks publics à des fins de sécurité alimentaire. De nouveaux progrès dans le cadre du Programme de Doha pour le développement

pourraient aider à réaliser pleinement le potentiel de développement du secteur agricole.

Enfin, l'OMC a permis de préserver les gains économiques réalisés par de nombreux pays en développement, bien que le monde ait subi la plus grave crise économique des 70 dernières années. L'OMC a aidé à contenir le protectionnisme grâce à son système de règles commerciales et à l'efficacité de ses mécanismes de suivi.

La littérature économique étaye l'idée que les engagements pris dans le cadre de l'OMC sont importants pour aider les pays en développement à promouvoir leur commerce et leur développement. Mais elle explique aussi pourquoi ces pays ont besoin de flexibilités car leur situation économique peut les empêcher de mettre en œuvre leurs obligations.

Les engagements sont des principes fondamentaux des accords commerciaux internationaux. Plusieurs études ont montré la pertinence empirique du GATT/de l'OMC à cet égard, y compris pour stimuler la croissance économique des pays en développement. Selon une étude, les pays qui ont entrepris des réformes de fond dans le cadre de leur accession à l'OMC ont enregistré ensuite une croissance supérieure d'environ 2,5% pendant plusieurs années.

En même temps, pour qu'un accord commercial soit viable, il est important de permettre la suspension temporaire de certains engagements dans certaines conditions – cette flexibilité étant offerte à tous les pays parties à l'accord. Une flexibilité est nécessaire non comme une fin en soi, mais pour permettre aux parties à l'accord de prendre des engagements plus profonds.

S'agissant des pays en développement, la théorie économique invoque les défaillances du marché propres à ces pays pour expliquer pourquoi un traitement spécial et différencié peut être utile tant que ces défaillances persistent. Depuis longtemps, la petite taille de l'économie des pays en développement justifie la non-réciprocité et l'accès préférentiel aux marchés des pays développés. Une plus grande incertitude, des marchés financiers imparfaits et des ressources publiques insuffisantes sont d'autres contraintes qui peuvent empêcher les pays en développement de s'adapter rapidement à un commerce ouvert. Le traitement spécial et différencié a pour but de leur permettre de prendre des engagements, de les respecter et de trouver de nouvelles possibilités commerciales, d'une manière et à un rythme qui tiennent compte des conditions économiques auxquelles ils sont confrontés.

Les pays en développement peuvent bénéficier de nombreuses formes de traitement spécial et différencié.

L'une des principales formes de traitement spécial et différencié accordé aux pays en développement dans le cadre du GATT et de l'OMC est la réciprocité qui n'est pas totale dans les engagements pris dans le

contexte des négociations sur l'accès aux marchés, en particulier dans les négociations sur les réductions tarifaires. De nombreuses dispositions de l'Accord sur l'OMC tiennent compte du fait que les pays en développement manquent de ressources pour prendre certains engagements en prévoyant des périodes de transition pour la mise en œuvre des engagements, ou la fourniture d'une assistance technique. En outre, les pays en développement bénéficient évidemment des règles qui s'appliquent à tous les Membres de l'OMC.

L'OMC a des instances et des institutions spécifiquement axées sur les pays en développement.

Le Comité du commerce et du développement est le point focal pour les questions de développement à l'OMC. Il joue un rôle important en examinant les questions soulevées par ces pays, individuellement ou en tant que groupes (petites économies, PMA), en encourageant la transparence du traitement tarifaire préférentiel et des accords commerciaux régionaux, et en surveillant la mise en œuvre de l'assistance technique liée au commerce fournie par l'OMC. Pour les PMA, l'examen des politiques commerciales joue également un rôle important car il permet d'identifier les besoins de développement des capacités commerciales, en plus d'assurer la transparence des régimes de politique commerciale.

Voir page 200

G. Conclusions

L'OMC peut contribuer à la réalisation de son objectif de développement en assurant la conclusion réussie du Programme de Doha pour le développement. L'accord conclu à la Conférence ministérielle de Bali en décembre 2013 est un pas dans cette direction et offre de grandes possibilités aux pays en développement.

Ce rapport montre que l'intégration dans l'économie mondiale est allée de pair avec un développement réussi au cours des deux dernières décennies. Il montre aussi

que les chaînes de valeur mondiale peuvent contribuer à l'intégration dans l'économie mondiale, que la hausse des prix a permis aux pays exportateurs de produits de base d'accroître leur PIB en augmentant leurs recettes d'exportation, et que l'OMC a joué un rôle important en protégeant le système commercial mondial contre les réactions protectionnistes après la crise.

Compte tenu des quatre tendances qui ont marqué la décennie écoulée, le rapport montre en outre que les pays en développement ont encore d'importants obstacles à franchir pour profiter davantage du système commercial. Le manque de compétences, l'insuffisance des infrastructures, le coût élevé du respect des normes, les niveaux élevés de protection contre les produits qui présentent un intérêt pour les pays en développement en sont quelques exemples. Le rapport souligne aussi que des initiatives comme l'Aide pour le commerce peuvent aider les pays en développement à participer effectivement aux marchés mondiaux.

Le Cycle de Doha vise à créer des conditions favorables au développement de tous les pays. Il vise en particulier à élargir les possibilités des pays en développement de bénéficier de leur intégration effective dans le système commercial mondial. Les décisions adoptées à Bali représentent une contribution importante du système commercial multilatéral au développement.

Le commerce et le système commercial multilatéral ouvert fondé sur des règles ont un rôle essentiel à jouer pour aider à relever les défis du développement dans le monde d'après-2015.

Les quatre tendances qui ont marqué les dix dernières années, et l'histoire du développement montrent que le commerce est l'un des principaux moteurs du développement. Le commerce a joué un rôle central en aidant des millions de personnes à sortir de la pauvreté au cours des dernières années, et il a contribué à la réalisation de bon nombre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) fixés par l'ONU. L'OMC et ses règles devraient être considérées comme des composantes à part entière de l'environnement nécessaire pour réaliser un programme de développement pour l'après-2015.

Voir page 223